

Appel à manifestation d'intérêt
pour l'infrastructure de transport
inter-régional de CO₂

Proposition d'infrastructure CO₂



Disclaimer (Avertissement)

Ce document (la "Proposition d'infrastructure CO2") présente certaines informations concernant le transport de dioxyde de carbone (CO2) dans le contexte de développement de chaînes de captage, stockage ou valorisation de CO2 sur les régions Grand Est, Hauts-de-France, Normandie et Île-de-France, qui sont considérées comme des solutions pour atteindre les objectifs de décarbonation. Les informations contenues dans ce document reflètent le point de vue de NaTran à ce stade et sont rendues publiques à titre d'information uniquement et sans aucun engagement de la part de NaTran, et ne doivent pas être considérées comme donnant lieu à une quelconque relation contractuelle entre NaTran et toute partie intéressée.



1 Description de l'infrastructure proposée

Dans le cadre l'appel à intérêt du marché (AMI) pour tester l'intérêt économique d'une infrastructure de transport de dioxyde de carbone en vue de collecter les émissions de CO₂ difficilement évitables, NaTran propose un réseau de transport de CO₂ qui traverse 3 régions au nord de la France, à savoir, la Normandie, les Hauts-de-France, le Grand Est, avec des extensions possibles vers l'Île-de-France et l'Alsace.

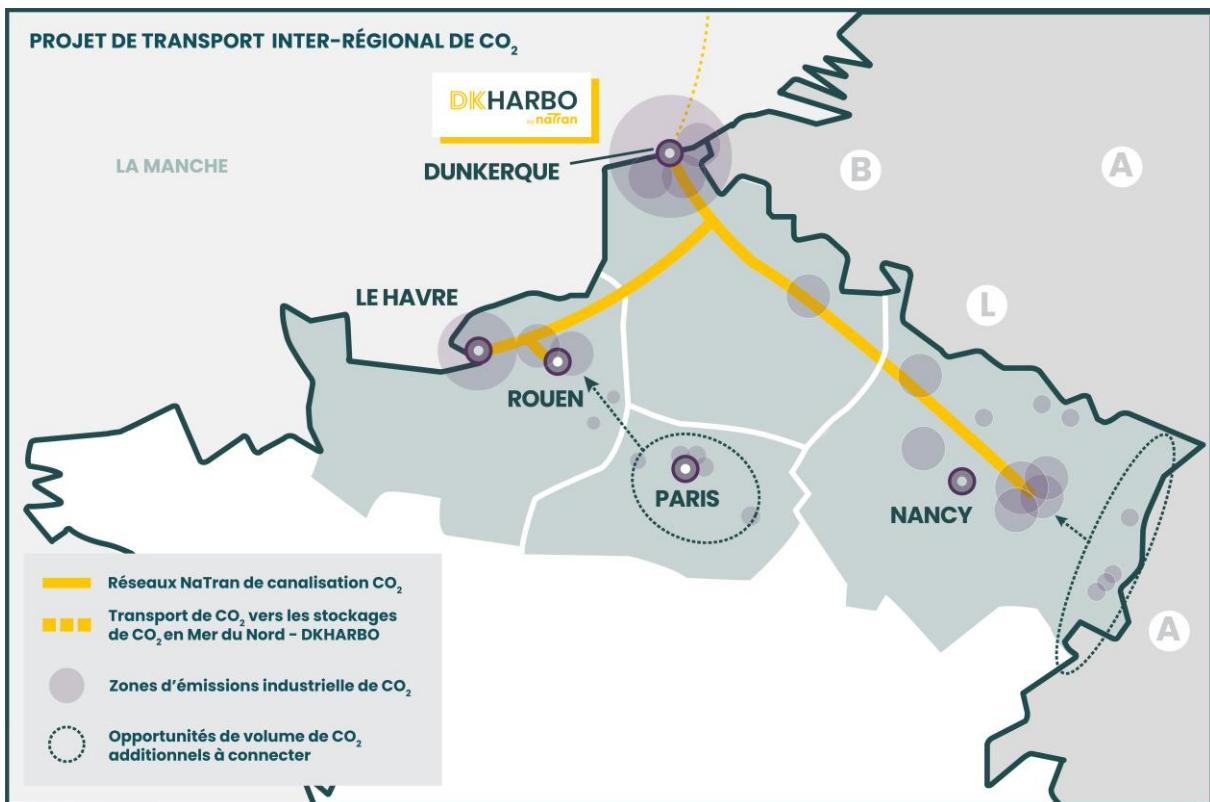


Figure 1 : Vue générale de l'infrastructure

Cette proposition de réseau est représentée plus précisément par les fuseaux bleus sur les cartes suivantes, détaillées par région.

Ces fuseaux de tracés sont le résultat d'une première étude menée en 2025 qui s'est appuyée sur des études de potentiels de captage de CO₂ dans ces régions et sur des scénarios de volumes CO₂ d'émetteurs de divers secteurs industriels qui considèrent le CCS comme une solution pour atteindre les objectifs de réduction d'émissions entre les années 2020 et 2050.

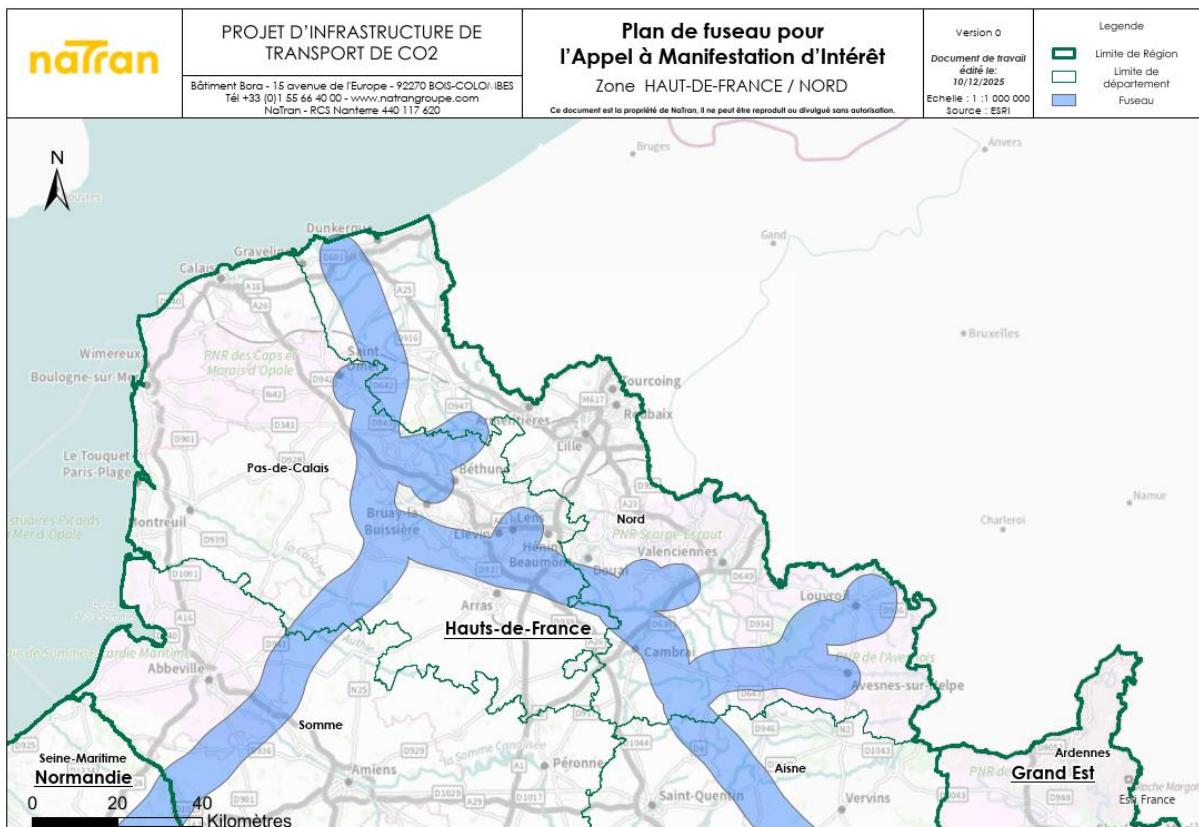


Figure 2 : représentation du tracé en région Hauts-de-France

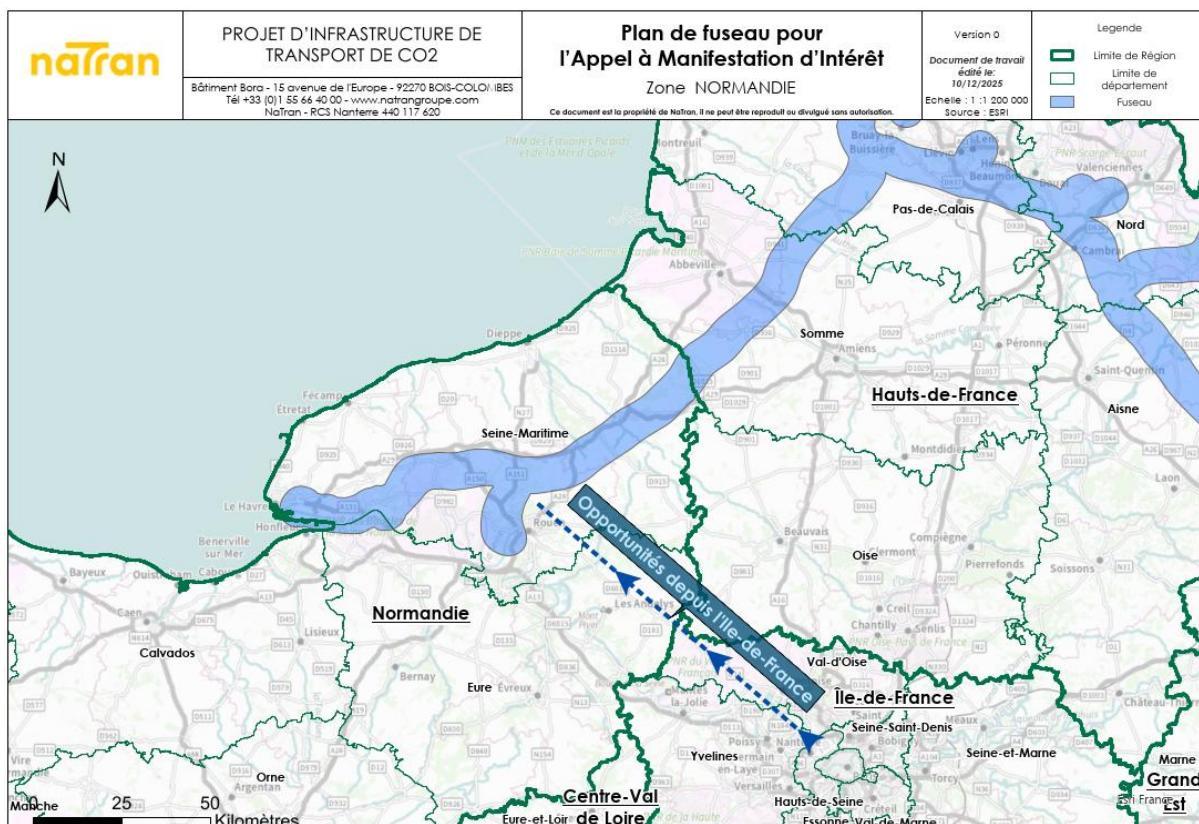


Figure 3 : représentation du tracé en régions Normandie et Île-de-France

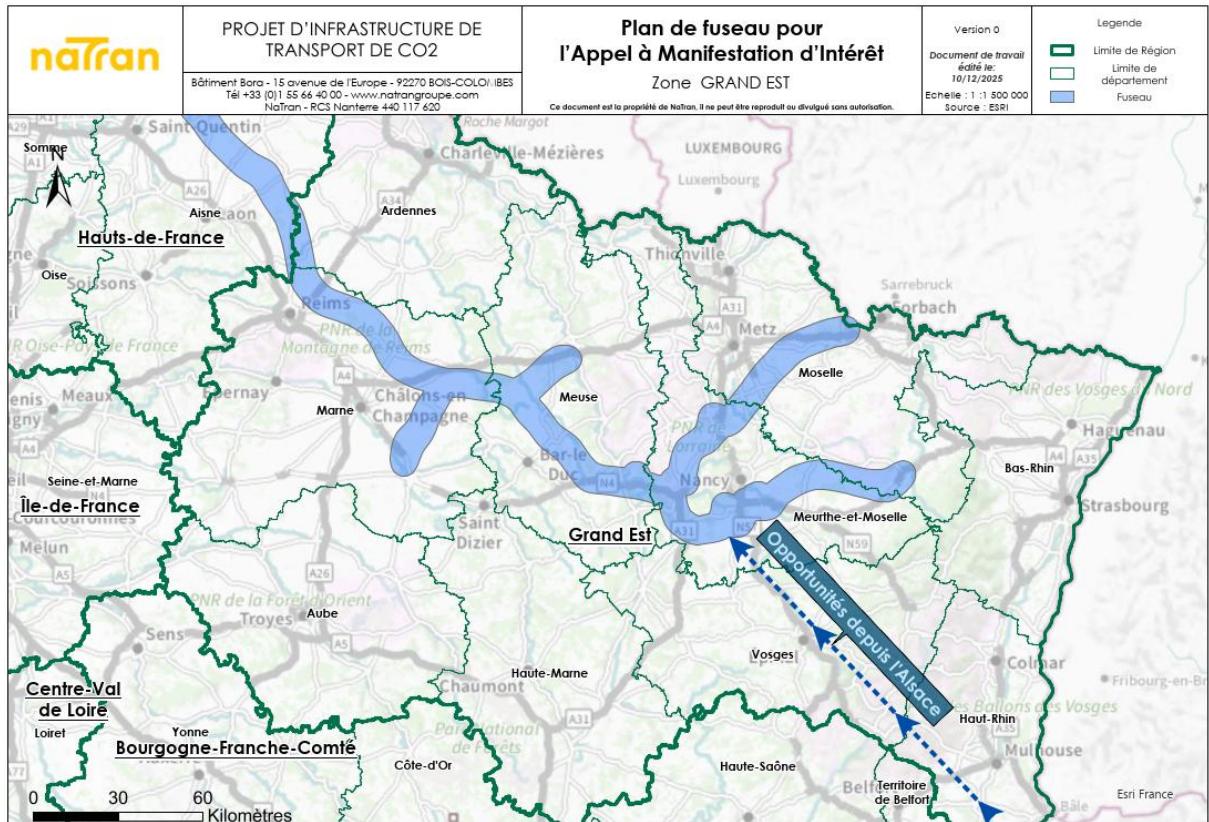


Figure 4 : représentation du tracé en région Grand Est

Cette proposition, indicative à ce stade, permet de visualiser les principales zones propices au raccordement des sites émetteurs, d'export et de valorisation du CO2.

Ces tracés pourront être adaptés en fonction des retours des acteurs du marché à la phase d'expression d'intérêt de cet AMI. **Il est donc tout à fait possible de répondre à cet AMI avec un projet qui n'est pas directement situé sur les tracés pré-identifiés.**

Les éléments techniques de l'infrastructure (par exemple le dimensionnement des canalisations, des postes d'alimentation et de livraison, conditions d'exploitation...) seront définis ultérieurement par les études techniques. L'objectif est de définir la solution optimale de transport pour répondre au besoin exprimé par l'ensemble des acteurs du marché qui s'engageront avec NaTran suite à l'AMI.